Berne, le 30 juin 2022

**Réponses de la Suisse à l’appel à contributions du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l’homme dans le contexte des changements climatiques − « Promotion et protection des droits de l'homme dans le contexte des mesures d'atténuation, d'adaptation et de financement pour faire face aux changements climatiques, particulièrement sur les pertes et les dommages. »**

**Considérations générales de la Suisse quant aux thèmes et questions de l’appel à contributions susmentionné**

* La Suisse considère que la lutte contre le changement climatique est essentielle pour garantir la pleine jouissance des droits de l'homme.
* Pour la Suisse, il est très important de favoriser les synergies et d'éviter les doublons entre les différents processus et mécanismes. Nous devons promouvoir les synergies avec les autres procédures spéciales mais aussi avec d'autres mécanismes et éviter les doublons. Dans ce sens, la compilation faite dans l'annexe du rapport du Rapporteur spécial est utile. Nous notons également que certaines des questions sont directement liées aux discussions en cours dans le cadre du processus de la CCNUCC, à savoir le « Glasgow Dialogue ».
* En outre, il serait bénéfique de savoir quelles mesures peuvent être mises en place spécifiquement pour faire respecter les droits de l'homme dans le contexte des efforts visant à éviter, minimiser et traiter les Pertes et Dommages.
* En effet, pour la Suisse, il est essentiel que le mandat se concentre sur les aspects des droits de l'homme et nous pensons que, par exemple, la discussion sur les aspects financiers liés aux Pertes et Dommages est mieux placée dans le contexte des négociations sur le changement climatique (i.e. la question 6, ainsi que la mention dans le premier rapport au CDH sur les options pour le mécanisme financier / options pour le financement du climat), étant précisé que les arrangements pour le financement des activités visant à prévenir, minimiser et traiter les pertes et dommages associés aux effets néfastes du changement climatique sont actuellement discutés dans le contexte du « Glasgow Dialogue ».